

Questions orales

• (1520)

M. le Président: Le député a-t-il une question?

M. Gagliano: Le ministre ne convient-il pas que le rapport en question est une affaire d'opinion, et qu'il ne rend pas fidèlement compte de l'entretien que mon porte-parole a eu avec ses fonctionnaires?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Je regrette, monsieur le Président, mais je ne suis pas d'accord. Sans vouloir prêter d'intentions à mon collègue, je prétends que pour une affaire aussi sérieuse, il aurait dû donner le fin fond de l'histoire. Il n'a pas dit tout ce qu'il a fallu faire pour avoir véritablement accès à sa déclaration d'impôt sur le revenu.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LES ÉTUDES
D'INCIDENCE SUR LES COÛTS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme il le sait, le député de Beaches a formulé une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information afin d'obtenir les études d'incidence sur les coûts de la mesure législative touchant les médicaments. L'accès à ces études a été refusé en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre. En vue de tirer au clair toute cette question, le ministre peut-il donner l'assurance aux députés aujourd'hui qu'il déposera ces études à la Chambre?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, l'accès à ces études a été refusé parce qu'il s'agit de documents confidentiels du Conseil privé et que je ne suis pas en mesure de les fournir en réponse à la demande. Cependant, je suis tout à fait disposé à discuter au comité des projections et des estimations de coûts en question, dans le cadre de l'examen habituel de ce genre de mesure législative. Pourquoi le parti du député n'est-il pas disposé à participer à l'examen et à l'analyse de ces questions au comité s'il est si certain de ce qu'il avance?

M. Fulton: Monsieur le Président, si le ministre est convaincu qu'il n'y aura aucune augmentation du prix des médicaments, alors je suppose qu'il souhaite que ces études soient déposées à la Chambre afin que les Canadiens puissent en prendre connaissance. C'est pour des raisons politiques qu'on ne les divulgue pas. Le ministre a qualifié les autres études de fabrication sans même les avoir vues. Les députés de la Chambre et les Canadiens souhaitent que ces études soient déposées.

M. le Président: La députée de Hamilton-Est a la parole.

* * *

LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA

L'ARTICLE DE JOURNAL AU SUJET D'UN VOL DE DOSSIERS DANS
UN BUREAU

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je

poserai ma question au vice-premier ministre. Le gouvernement a prétendu avoir amélioré la sécurité. Le premier ministre peut-il expliquer dans ce cas pourquoi le *Kitchener-Waterloo Record* a publié un article aujourd'hui où l'on dit que, cette semaine, un employé du Centre d'emploi du Canada à Kitchener a subtilisé de son bureau les dossiers sur microfiches qui contenaient des données sur presque tous les travailleurs ontariens qui ont réclamé de l'assurance-chômage ces dernières années?

M. Crosbie: Vous allez à la pêche aux microfiches.

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, tout ce que cet employé a prouvé, c'est qu'il ne mérite pas la confiance des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Weiner: Il a aussi trahi ses milliers de collègues du Canada qui consultent tous les jours les dossiers du gouvernement en toute sécurité et confiance.

Mme Copps: D'abord il y a eu la pêche au thon; maintenant c'est la pêche aux microfiches.

Des voix: Oh!

LA SÉCURITÉ DES DOSSIERS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, comment le vice-premier ministre peut-il faire tellement peu de cas de cette affaire? Il y a plus d'un an, le syndicat dont font partie les employés de ce centre avait soulevé la question de la sécurité des dossiers lors d'une réunion avec le député de Kitchener. Cette réunion a eu lieu le 5 septembre 1985. Jusqu'à cette semaine, le gouvernement n'a rien fait pour répondre aux préoccupations du syndicat au sujet de la sécurité.

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, nous sommes en train de faire enquête. Nous devons compter sur l'honnêteté de nos employés pour protéger les renseignements confidentiels. Je tiens à garantir à la Chambre que nous ferons l'impossible pour trouver le responsable et prendre les mesures appropriées.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

ON DEMANDE DE PUBLIER LES ÉTUDES D'INCIDENCE SUR LES
COÛTS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le ministre de la Consommation et des Corporations a dit que le gouvernement refusait de communiquer ces études de coûts à la Chambre pour des raisons relevant du Conseil privé. Le ministre serait sûrement disposé à reconnaître que c'est précisément à cause de l'importance de ces études qu'il devrait accepter de les faire connaître aux Canadiens afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes s'il a raison ou non de dire qu'il s'agit de pures inventions.